

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/.89/S/2022-2023
PORTANT SUR LE GARDIENNAGE DES IMMEUBLES DE L'INSS.**

Date de publication : le 27/04/2023

Date d'ouverture des offres : le 18/05/2023

1. Objet

- 1.1 « L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) » invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour le gardiennage des immeubles de l'INSS pour une période de 12 mois calendaire.
- 1.2 Le soumissionnaire retenu ou attributaire du marché devra se conformer aux termes de références en annexe au présent DAO.

2. Financement du marché

« L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) » financera le marché sur ses fonds propres, exercice 2022-2023.

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi

4. Allotissement

Le marché est en un seul lot.

5. Condition de participation.

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales répondant aux conditions techniques et juridiques et possédant les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le soumissionnaire invité à concourir peut obtenir des informations supplémentaires et consulter le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse suivante :

L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) :
Chaussée Prince Louis Rwagasore, BP 1600 BUJUMBURA
3ème étage Bureau 305 ou 308
Tél : 22269555 ou 22269558.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement de vingt-cinq mille francs burundais (25.000 FBU) sur le compte n° CC10264 ouvert à la Banque de la République du Burundi au nom de l'INSS et vingt-cinq mille burundais (25.000 FBU) sur le compte n° CC10003 ouvert à la Banque de la République du Burundi au nom de l'OBR.



7. Présentation de l'offre

L'appel d'offre est en un seul lot, unique et indivisible. Un soumissionnaire sera attributaire de tout le lot. Les offres technique et financière seront présentées dans 2 enveloppes séparées qui sont ensuite glissées dans une enveloppe extérieure sans aucun signe distinctif.

L'enveloppe extérieure comporte les mentions suivantes :

Offre pour le gardiennage des immeubles de l'INSS.

Marché n° DNCMP/..89../S /2022-2023

A n'ouvrir qu'en séance du ..18../05../2023

8. Garantie de soumission

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'Un million de Francs Burundais (1.000.000 FBU) conformément à l'article 92 du Code des Marchés Publics du Burundi.

9. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de QUATRE VINGT DIX (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

10. Date limite de dépôt des offres.

L'offre sera déposée au Secrétariat Central de l'INSS (bureau n°13 au rez-de-chaussée au plus tard le ..18../05../2023 à 9 heures.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

11. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le ..18../05../2023 à 9 heures 30min en présence des représentants des soumissionnaires dans la salle de réunions de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, deuxième étage.

Le procès-verbal d'ouverture des offres devra être contresigné par une commission ad hoc désignée par la Personne Responsable des Marchés.

12. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification sont :

a) Offre technique :

- La caution de soumission ou garantie bancaire d'Un Million de francs burundais (1.000.000 FBU) ;
- L'attestation de non redevabilité valide délivrée par l'INSS et en cours de validité ;
- L'attestation de non redevabilité valide délivrée par l'OBR et en cours de validité ;
- Les Attestations ou contrats des Maîtres d'ouvrage pour les services de gardiennage des immeubles déjà exécutés ou en cours d'exécution ;
- Une copie des statuts et les pouvoirs de la personne habilitée à l'engager pour une personne morale ;
- Une copie du registre de commerce ;
- L'acte d'engagement du soumissionnaire à exécuter correctement le marché ;
- Le certificat d'immatriculation Fiscale : NIF (copie) ;
- Les bordereaux de versement pour achat du dossier d'appel d'offres et portant son numéro ;
- L'adresse fixe et connue du soumissionnaire ;
- Une attestation de non faillite et de non litige valide délivrée par le Tribunal de commerce ;
- Les renseignements sur le soumissionnaire.

b) Offre financière :

- La soumission suivant le modèle en annexe A ;

φ

- Les bordereaux des prix unitaires suivant le modèle en annexe B;
- Délais d'exécution.

c) N'avoir pas reçu de mise en demeure relative à la mauvaise exécution du marché de Gardiennage des Immeubles de l'INSS.

N.B. : La non production et/ou la non-conformité d'un des documents cités aux points a) et b) et/ou une seule mise en demeure citée au point c) entraînera l'élimination de l'offre au cours de l'analyse des offres.

13. Adresse

L'adresse détaillée de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) est :

**Chaussée Prince Louis Rwagasore,
BP 1600 BUJUMBURA**

Tél : 22269555, 22269558 ou 22269544.

Bujumbura, le 24/04/2023

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSS

Emmanuel MIBURO

Général Major

